

## CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY

Compte-rendu de la réunion du 2 Juillet 2019

25 participants / 6 excusés

**Une quinzaine d'habitants de Mancey réunis en groupes de travail a présenté 4 avant-projets de développement et de revitalisation de leur commune.** Ces projets, une fois finalisés, seront soumis à la Mairie et aux élus communautaires. Ces derniers élaboreront et voteront en 2019/2020 le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de Saône et Grosne pour les 10 à 15 ans à venir en matière d'économie, d'habitat, d'emploi, de transport et d'environnement. Ces décisions impacteront la vie des habitants de notre commune. Il est normal que ces derniers fassent connaître leurs avis et leurs propositions. C'est pourquoi le conseil d'habitant organisera une consultation qui se déroulera en Septembre/Octobre pour demander leur avis à tous les habitants et recueillir leurs propositions dans le cadre du PLUI.

### **Avant-projet 1 : Garder nos anciens au cœur du village**

Ce projet s'inscrit dans le projet plus global de revitalisation du village et dans la réflexion pour accueillir les personnes de plus de 75 ans, en nombre grandissant, au sein de la communauté de communes. La question est de permettre à des personnes autonomes ou en perte d'autonomie, de rester dans leur village et de participer à son animation. Il s'agit de construire un ensemble de 4 à 8 petits logements autour d'un espace commun pouvant accueillir un certain nombre de services (restauration, soins, kiné, divertissements, activités physiques, etc.). Le projet se voudrait associatif et non délégué à un investisseur. Le modèle économique peut s'inspirer ou s'inscrire dans le cadre du concept MARPA<sup>(1)</sup>, basé sur des financements publics. Le projet peut revêtir une dimension intergénérationnelle : Les anciens pourraient louer leurs logements devenus vacants à des plus jeunes. Le prix du loyer viendrait compenser l'argent versé par les personnes âgées à la structure. Cela permettrait à nos anciens de conserver leur patrimoine et une partie de leurs revenus. Le projet peut permettre, en outre, la création d'un ou plusieurs emplois.

1) *La Maison d'Accueil Rural pour les Personnes âgées (MARPA), aujourd'hui rebaptisée en Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie, assure un encadrement personnalisé, particulièrement adapté aux personnes âgées ayant toujours vécu à la campagne et craignant un déracinement.*

### **Avant-projet 2 : L'Épicerie**

Pour que Mancey ne devienne pas une cité-dortoir il convient de créer des activités et des lieux de rencontres. L'Épicerie n'est pas une initiative commerciale mais un lieu qui favorise la convivialité. Les produits vendus dans l'épicerie sont à définir dans le détail en évitant trop de produits périssables sauf en été où le surplus des potagers individuels pourrait être utilisé. C'est aussi un lieu où l'on vient boire un verre avec des amis et passer un peu de temps. L'idée est de rattacher si possible cette « épicerie » à une autre activité, par exemple à *la maison des anciens*. Les deux types d'activités se cumuleraient pour créer un lieu attractif. Les résidents de la maison des anciens qui le souhaitent pourraient contribuer à la tenue du magasin. Mancey bénéficie de la venue de commerçants ambulants. Il ne s'agit pas de leur faire concurrence mais au contraire de leur proposer de participer à l'épicerie soit simplement comme fournisseurs soit aussi par leur présence. Nous pourrions y organiser les commandes passées dans le cadre des « circuits courts ». Ce magasin pourrait être ouvert deux fois par semaine de 16h à 19h afin que les parents venant chercher les élèves à l'École puissent y faire des courses rapides.

### **Avant-projet 3 : Énergie photovoltaïque**

Le groupe de travail a exploré 2 pistes concernant l'énergie photovoltaïque. Il a aussi travaillé sur les avantages et inconvénients des solutions proposées.

- Piste 1 : Implantation d'une centrale photovoltaïque sur un terrain communal avec 2 objectifs :

1/ anticiper les besoins futurs en énergie renouvelable en produisant de l'énergie solaire sur le territoire de la commune.

2/ augmenter les ressources financières de la commune sans qu'elle ait à investir (montant : loyer = 3 400€/ha occupé/an en moyenne + taxes). La centrale est exploitée par une société privée qui commercialise l'électricité produite.

*Centrales opérationnelles : Tournus (qui approvisionne 3 500 personnes), et Chalmoux (rapport 75 000€/an de loyer à la commune + 4 000 € (taxes). Elle approvisionne en électricité 7 540 personnes. Projets en cours : Sennecey (terrain communal) et Boyer/Jugy (terrain privé).*

- Piste 2 : Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments d'habitants de Mancey.

Les panneaux produisent de l'électricité propre et renouvelable qui sera commercialisée par une coopérative regroupant des citoyens apporteurs de fonds et des acteurs publics. Les revenus de l'électricité produite sont affectés au remboursement des sommes empruntées pour financer les équipements et au paiement des loyers aux propriétaires des toits. Prix moyen du loyer payé = entre 2 et 3€/m<sup>2</sup> de panneaux. *Ex: Soleil Citoyen 71 (Buxy,) Centrales Villageoises Sud Bourgogne (Macon, opérationnel.)*

#### **Avant-projet 4 : Ressources naturelles locales**

Le groupe a échangé sur les ressources énergétiques supposées (bois et biomasse) de la commune et des environs. La complexité du sujet tient à la nécessité de disposer d'expertises au niveau des ressources naturelles disponibles et de leur exploitation technique. Le groupe décide de faire appel à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et au dispositif TEPOS (Territoires à Énergie POSitive), les contacts sont en cours. La prochaine étape consistera à instruire une étude avec les agences compétentes. Dans tous les cas, l'hypothèse d'une exploitation des ressources impliquera probablement de trouver un site adapté sur la commune.

**Vos remarques et suggestions sont bienvenues pour mener à bien ces avant- projets. Ceux qui le souhaitent peuvent participer aux groupes de travail. Vous pouvez aussi proposer de nouveaux projets.**

Pour contacter les groupes de travail :

Groupe 1 : Anne Morin. [annemorinevrard@gmail.com](mailto:annemorinevrard@gmail.com) 07 86 40 87 48

Groupe 2 : [m.hoctavia@orange.fr](mailto:m.hoctavia@orange.fr) 06 72 73 00 67

Groupe 3 : Françoise Labaune. [francoise.labaune@wanadoo.fr](mailto:francoise.labaune@wanadoo.fr) 03 85 5112 45

Groupe 4 : Eric Villevière. [Eric.villeviere@gmail.com](mailto:Eric.villeviere@gmail.com) 06 07 99 94 52

### **Prochain Conseil des habitants :**

**Mardi 10 Septembre à 20h30 salle des fêtes.**

**Nous débattons des besoins des habitants et des aménagements à prévoir dans notre commune dans le cadre du PLUI afin de préparer la consultation des habitants. Venez nombreux afin d'avoir l'information la plus complète et de donner vos avis et suggestions.**

Modératrice : F.Labaune. Secrétaire : Anne Morin

Ce compte-rendu est accompagné d'un document contenant les réponses de la mairie à la 1ère consultation des habitants de Dulphey (Nov 2018) ainsi que les résultats de la 2<sup>ème</sup> consultation des habitants de Mancey sur l'implantation de zones 30 dans la commune.